Cinquante-huitième année. - N ° 183 A Vendredi 20 septembre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1666

04 – ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MANOSQUE

Extrait de jugement

Date : 17 septembre 2024.
Jugement d'interdiction de gérer.
519 548 754 RCS Manosque.
519 548 754 RM 04.
M.B. TP.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.
Adresse : Parc des Activités, 04190 Les mées.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. MULLER Patrick pour une durée de 2 ans ans.